

PLAN
REGLEMENTAIRE
B-8

Secteurs et éléments à protéger

HERVELINGHEN

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
de la Communauté de Communes de La terre
des Caps du 11 juin 2025 approuvant la
révision du P.L.U. intercommunal.



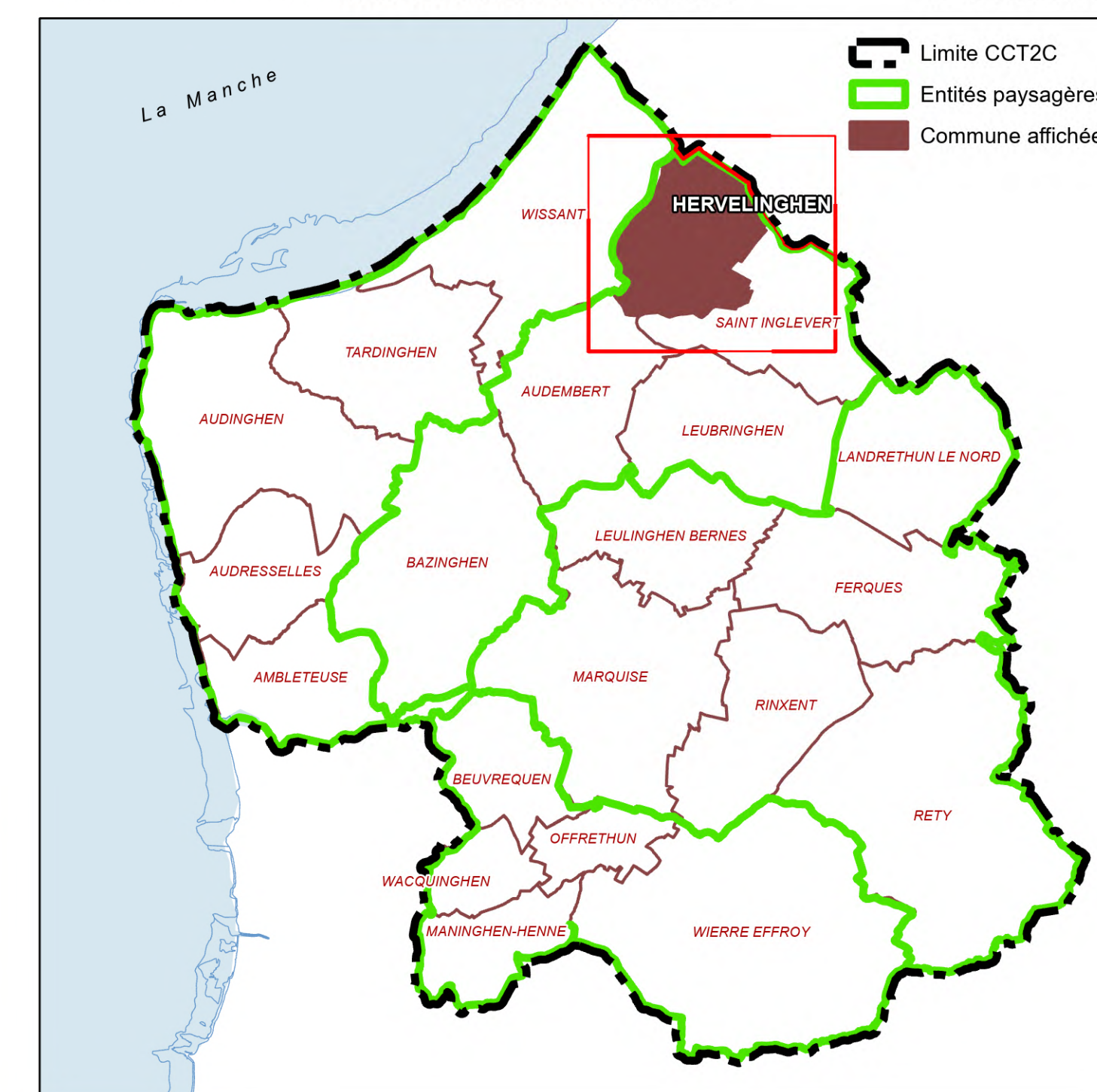
APPROBATION LE 04 Décembre 2019
Arrêt de projet : 30 Avril 2019



MODIFICATIONS DU DOCUMENT
• Révision n°1 = 1er ARRÊT DE PROJET : 19 Juin 2024
2e ARRÊT DE PROJET : 25 Septembre 2024
APPROBATION : 11 Juin 2025

Localisation de la commune sur le territoire de la CCT2C

1/100 000 ème



Information :
En plus des dispositions représentées au plan réglementaire B, il est nécessaire de consulter les plans
réglementaires A et C.

Légende

Éléments à protéger du patrimoine bâti (art. L151-19 du CU)

- Bâtiment d'origine agricole pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du code de l'urbanisme art. L151-11
- Patrimoine religieux
- Patrimoine de guerre
- Petit patrimoine bâti
- Séquence architecturale
- Tissu homogène
- Patrimoine républicain
- Maisons de bourg
- Maison de pêcheurs et de journaliers
- Villa balnéaire
- Maison de maître
- Muret à préserver

Éléments à protéger du patrimoine naturel (art. L151-23 du CU et L151-19 du CU)

- Espace boisé classé (EBC) au titre du code de l'urbanisme art. L113-1
- Espace boisé classé (EBC) significatifs du littoral au titre du code de l'urbanisme art. L113-1 (application de l'art. L121-27 du CU)
- Espace vert protégé (EVP)
- Bande boisée
- Coeur de biodiversité
- Hale à préserver
- Cours d'eau et ripisylve
- Alignement d'arbres
- Chemin à protéger ou à créer
- Mare
- Arbre remarquable

Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol (art. R.151-34 du CU)

- Carrière

INFORMATIONS NON OPPOSABLES

- Bâti Cadastre
- Bâti hors cadastre ajouté
- Parcelle
- Limite commune CCT2C
- Limite de l'estran
- Cimetières
- Aéroports, aérodromes, stades, équipements sportifs
- Commune
- Mer

Echelle de référence : 1:5 000
0 50 100 200 300 400 500 m

Réalisation BDCCO et CCT2C avec : ©IGN - BD Carthage & BD Topo®, ©DGI cadastre numérisé (2024), Région Nord-Pas de Calais - halle ARCH 2009, PNRCCMO, occupation du sol 2009 PNRCCMO - InterSCOT